

Compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »

Actions et réflexions au sein du Grand Lyon

23 Septembre 2014
Séminaire National SAGE

Céline DE BRITO
Direction de l'eau/Service études – Grand Lyon

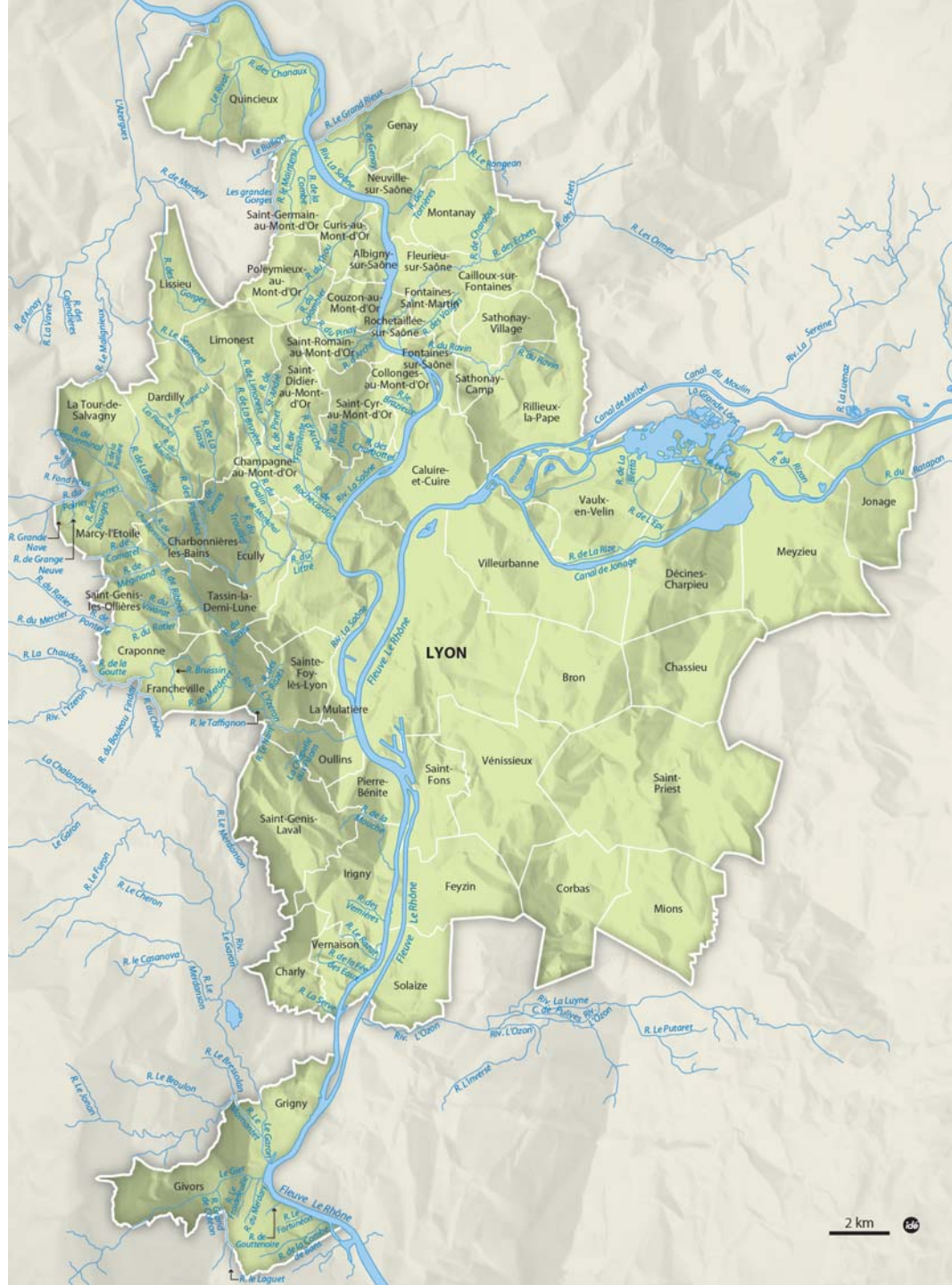
Les Ruisseaux du Grand Lyon

Un patrimoine écologique et paysager fort :

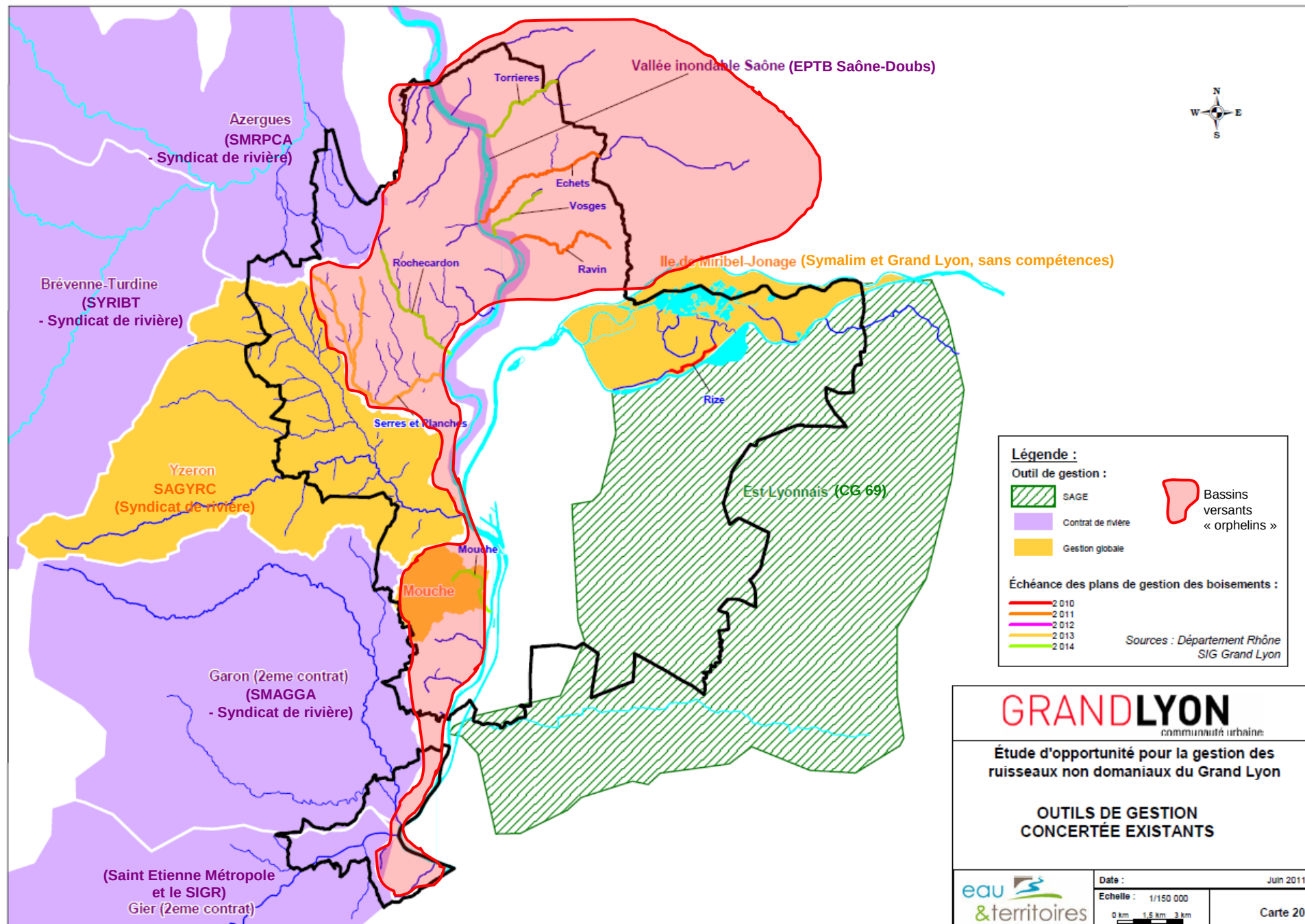
- 240 km de ruisseaux
- 97 ruisseaux non domaniaux
- 29 bassins versants dont seulement 4 gérés
- 5 projets nature liés aux ruisseaux

Mais aussi une vulnérabilité liée au risque d'inondation :

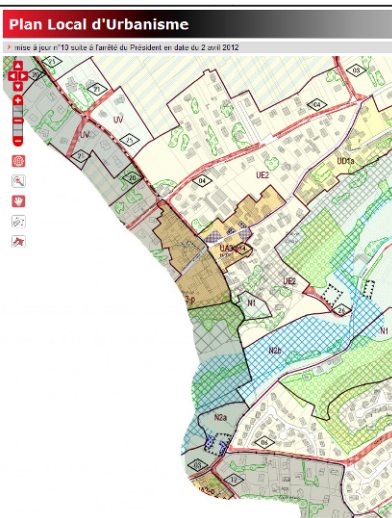
- 350 ha de zones inondables au PLU (hors zonage PPRI Rhône, Saône, Garon)
- 19 ruisseaux à risques connus
- 950 bâtiments recensés situés en zone inondable
- 5 Plans de Prévention des Risques inondation



Structures existantes



Les actions réalisées (stratégie)



GRANDLYON
communauté urbaine

Rhône-Alpes

Étude d'opportunité pour la gestion des ruisseaux non domaniaux du Grand Lyon et leurs bassins versants

PHASE 2
PROPOSITIONS

RAPPORT

octobre 2011

intermède
eau & territoires

ARALEP
Ecologie des Eaux Douces
Etudes Expertises Recherches

GRANDLYON
communauté urbaine

Suivi de la qualité des eaux superficielles des cours d'eau non domaniaux du Grand Lyon : hiérarchisation des actions et définition d'un réseau de suivi pluriannuel.

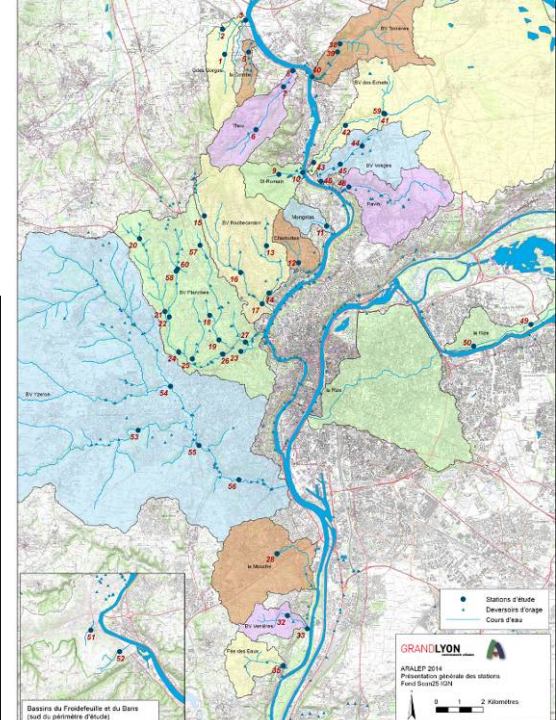
ETAPE 1 : Etat des lieux

Avec la participation financière de :

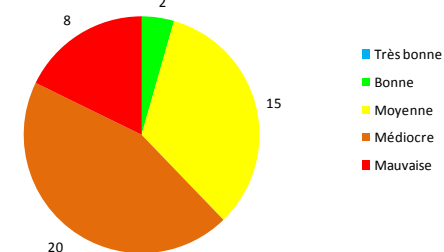
agence de l'eau

Mai 2014

Application de la Recherche A L'Expertise des Pollutions
Campus LyonTech-La Doua - Bât. CEE 1 - 66, Bd Nels Bohr - CS 92132 - 69603 Villeurbanne cedex



Etat écologique - Répartition des classes de qualité (stations)



Des enjeux multiples, de nombreux acteurs, une gouvernance équitable à trouver

Quelle implication demain des élus métropolitains?

⇒ réflexion en cours

Maîtrise des coûts

⇒ s'interroger sur la taxe mais réticence des élus

Équité sur l'ensemble des communes – Solidarité amont/aval et territoriale – Bassins versant avec ou sans structure de gestion

Intégration d'une vision cadre de vie et gestion intégrée de l'eau

⇒ Mixer les thématiques (projet nature, ruissellement agricole, eaux pluviales, assainissement, urbanisation...) et aller vers une vision « écologique »

Concertation/coordination – Lien fort avec les acteurs locaux (communes, syndicats, EPTB, associations nature, fédération de pêche...) – Rationaliser l'action publique